

CHARTRE - ATOUTERRE COLLECTIF DES PROFESSIONNELS DE LA TERRE CRUE DE MIDI-PYRENEES

- Nous praticiens signataires de la charte du collectif affirmons notre attachement au matériau terre crue dans toute sa diversité : bauge, torchis, pisé, brique crue, terre-paille, enduit, peinture... ainsi qu'aux autres matériaux premiers souvent associés à la terre crue, tels que bois, pierre, fibres végétales, sable, etc...
- Nous exprimons notre détermination à respecter, dans l'exercice de nos métiers, l'environnement, la santé des êtres humains, la relation harmonieuse entre l'homme et la nature, et à partager dans l'acte de bâtir nos savoir-faire et nos compétences.
- Les objectifs principaux du Collectif sont :
 - d'une part de rapprocher, coordonner et fédérer les différents acteurs de la terre crue en Midi-Pyrénées
 - d'autre part de développer l'usage de ce matériau dans la construction contemporaine et la restauration du patrimoine dans le plus grand respect de l'Homme, de l'écologie, des principes de l'économie sociale et solidaire et de la diversité des cultures constructives passées et actuelles.
- La richesse de notre Collectif repose sur le nombre de ses membres actifs et son ouverture à toutes les catégories de professionnels : concepteurs, bâtisseurs, fabricants et fournisseurs de matériaux et d'outillages, ingénieurs, techniciens, formateurs, enseignants, chercheurs, etc...

Nous nous engageons dans l'acte de bâtir à :

- préserver l'environnement par le choix de techniques et de matériaux écologiques privilégiant les ressources naturelles, locales, peu énergivores et de faible incidence sur l'écosystème et la biodiversité.
- préserver la santé des êtres humains par l'utilisation de matériaux sains et de toutes techniques optimisant l'espace, la lumière et le bien-être global.
- rechercher une conception, une implantation et une orientation optimales du bâtiment pour une intégration cohérente et en harmonie avec le site et le climat.
- respecter les besoins, les attentes et les moyens du maître d'ouvrage dans la définition, la conception et la réalisation de son projet.
- promouvoir les solutions qui facilitent l'appropriation par l'usager de son nouveau cadre de vie.
- produire, diffuser, prescrire, promouvoir et mettre en œuvre des matières, matériaux et techniques fiables, performants et de qualité et respecter une totale transparence quant à leur origine, leur composition, leurs caractéristiques techniques et leur impact environnemental.
- valoriser les métiers manuels à forte valeur sociale et préserver notre indépendance vis-à-vis des lobbys industriels et commerciaux, qui touchent le secteur du bâtiment entre autres.

Nous nous engageons dans nos relations au sein du collectif à :

- respecter les choix de chacun et promouvoir une ouverture d'esprit constructive.
- partager nos connaissances, savoir-faire, et retours d'expériences pour créer et développer une culture commune.
- valoriser les compétences individuelles dans toute leur diversité et complémentarité.
- respecter dans nos conseils et préconisations les limites de nos propres compétences.
- encourager la mutualisation des opportunités de travail, des moyens et des outillages, dans un esprit d'entraide et de partenariat.
- optimiser la synergie et l'interdépendance de nos métiers pour un développement équitable des activités économiques et professionnelles de chacun.
- nous impliquer dans l'animation, les actions et la vie de notre groupe.
- respecter et faire respecter un fonctionnement transparent, horizontal et collectif.

Pour la reconnaissance et le développement de nos métiers, nous nous engageons à :

- promouvoir l'utilisation du matériau terre et, plus largement, inciter à la réflexion citoyenne sur l'éco-construction, l'architecture écologique et bioclimatique et les énergies renouvelables de complément.
- faire connaître notre collectif et ses actions aux maîtres d'ouvrage publics et privés, aux collectivités et aux professionnels du secteur du bâtiment.
- nous investir pour une visibilité et une professionnalisation reconnues de la terre crue et de ses métiers.
- promouvoir le chantier et l'atelier comme lieux vivants de retransmission des savoirs, de formation, d'insertion et d'échanges.
- nous impliquer pour la connaissance, la reconnaissance et la sauvegarde des patrimoines en terre crue et des cultures constructives anciennes, en tant qu'héritage commun et source d'inspiration.
- soutenir les expérimentations et validations de nouvelles techniques pertinentes utilisant la terre crue.
- entretenir des liens avec les autres associations et les collectifs de professionnels de l'art de bâtir qui partagent nos valeurs, en Midi-Pyrénées et ailleurs.

Date :

Nom et prénom :

Signature :